

221.B0 – ATE

Conditions d'admissibilité au stage 1 – ÉTÉ

Pour être admissible au stage 1, il est nécessaire :

d'avoir réussi les cours de 1 ^{re} session suivants :	
201-1Z4-RI	Mathématiques appliquées au GC I
221-125-RI	Études de projets en GC
221-126-RI	Santé/sécurité exer. prof. Stage1
d'avoir réussi 1 des cours de 1 ^{re} session suivants :	
221-105-RI	Levé topométrique*
420-1T3-RI	Informatique appliquée au GC
d'avoir réussi ou être inscrit aux cours de 2 ^e session suivants :	
201-2Z4-RI	Mathématiques appliquées au GC II
221-204-RI	Plans et devis
221-225-RI	Matériaux granulaires
221-264-RI	Dessins d'ouvrages de GC I

L'analyse de l'admissibilité s'effectuera à la fin février, après le recensement de la clientèle étudiante.

L'admissibilité d'un étudiant pourrait être accordée par l'API malgré un non-respect des conditions et ce, sur recommandation de la coordination du programme.

- * La réussite du cours Levé topométrique peut être nécessaire pour certains stages.

Conditions d'admissibilité au stage 2 – ÉTÉ

Pour être admissible au stage 2, il est nécessaire :

- d'avoir réussi tous les cours de formation spécifique prévus aux 1^{re}, 2^e et 3^e sessions;
- d'avoir réussi ou être inscrit à tous les cours de formation spécifique prévus à la 4^e session;
- d'avoir réussi au moins 4 cours de formation générale dont 2 cours de français (excluant le cours de renforcement en français).

L'analyse de l'admissibilité s'effectuera à la fin février, lors du recensement de la clientèle étudiante.

L'admissibilité d'un étudiant pourrait être accordée par l'API malgré un non-respect des conditions et ce, sur recommandation de la coordination du programme.